

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

Conditions Générales d'utilisation

Date de mise à jour des CGU : 02.02.2023 – v3.1.1

1. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Utilisateurs peuvent accéder à notre Solution Resilience, comprenant notre module de télésurveillance Oncolaxy, et l'utiliser.

2. Avertissement

EN AUCUN CAS, LE SERVICE NE PERMET LA PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION D'URGENCE PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTE. EN CAS DE SITUATIONS D'URGENCES, IL APPARTIENT A L'UTILISATEUR DE S'ADRESSER AUX SERVICES DE SECOURS COMPETENTS ET EN PARTICULIER DE COMPOSER :

- En France, le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers)
- En Belgique, le 112 (urgences)

L'utilisateur est expressément invité à lire attentivement les instructions figurant dans la notice qui accompagne le dispositif médical ou sur l'étiquetage remis à l'utilisateur final. Il est prudent et recommandé de demander le conseil d'un médecin, d'un pharmacien ou de tout autre professionnel compétent au regard de la nature du dispositif médical.

3. Acceptation

L'accès et l'utilisation de la Solution Resilience, comprenant Oncolaxy, implique l'acceptation des présentes CGU ; à défaut l'Utilisateur ne doit pas et ne peut pas utiliser la Solution Resilience. Cette acceptation est matérialisée par le consentement exprès de l'Utilisateur effectué notamment suite à la première visite. Toutes autres conditions n'engagent RESILIENCE et BETTERISE, fabricant d'Oncolaxy, qu'après confirmation écrite de sa part. Dans le cas où vous n'avez pas la capacité requise, vos représentants légaux doivent accepter les CGU.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

4. Définitions

Les termes et expressions identifiés par une majuscule, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, ont la signification suivante :

- **BETTERISE** : désigne la société BETTERISE TECHNOLOGIES, fabricant du module Oncolaxy, société par actions simplifiée au capital de 6 315,00 euros, inscrite au RCS de BAYONNE sous le numéro 791 307 309 et dont le siège est situé 24 Avenue Victor Hugo, 64200 Biarritz.
- **CGU** : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation applicable pour la durée de mise en ligne du service Oncolaxy.
- **Contrat** : désigne le contrat conclu entre RESILIENCE et l'Établissement, ses annexes et leurs avenants éventuels auquel les présentes CGU sont rattachées. En cas de contradiction entre les présentes, les dispositions prévues au Contrat prévaudront.
- **Compte** : désigne l'espace de l'Utilisateur dès lors qu'il est authentifié.
- **Données Personnelles** : désigne les données à caractère personnel au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 « RGPD » relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, à savoir « *toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale* »
- **Donnée concernant la Santé** : désigne les données à caractère personnel relatives à la santé, au sens du règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016, à savoir « *les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la*

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne ».

- **Établissement** : désigne tout établissement de santé participant ou non à la prise en charge du Patient et ayant conclu un contrat avec RESILIENCE ou BETTERISE, en vue de la fourniture du Service aux Patients de l'Établissement.
- **Oncolaxy** : est la dénomination du dispositif médical et désigne le service « Oncolaxy » accessible par l'Utilisateur et comprise dans la Solution Resilience.
- **Patient** : désigne l'Utilisateur lors de sa prise en charge par un Professionnel ; le Patient est considéré par défaut comme un non professionnel de santé.
- **Politique de Confidentialité** : désigne l'annexe relative au traitement des Données personnelles des Utilisateurs.
- **Prescripteur** : désigne tout professionnel de santé, Utilisateur de la Solution Résilience, exerçant dans un Établissement et prescrivant la Solution Resilience aux Patients.
- **Professionnel** : désigne l'Utilisateur personne physique habilitée à exercer une profession de santé, au sens du Code de la Santé Publique. Les Professionnels sont membres du personnel de l'Établissement ou exercent en qualité de professionnel de santé libéral pour le compte de l'Établissement.
- **RESILIENCE** : désigne la société RESILIENCE, distributeur du dispositif médical Oncolaxy, société par actions simplifiée au capital de 16 609,81 euros, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 893 834 713 et dont le siège est situé 6, rue d'Armaillé – 75017 Paris, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jonathan BENHAMOU.
- **« Utilisateur(s) »** : désigne toute personne physique bénéficiant d'un accès à la Solution Resilience.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

5. Mentions légales

5.1. Désignation du dispositif médical – référence commerciale

La Solution Resilience comprend le module de télésurveillance Oncolaxy. Conformément à la règle 10 de l'annexe IX de la directive 93/42/CEE, Oncolaxy est classé comme dispositif de classe IIa.

Oncolaxy est fabriqué par BETTERISE et distribué par RESILIENCE dans le cadre de sa Solution Resilience.

5.2. Destination

Oncolaxy vient compléter les outils informatiques des Professionnels avec des fonctionnalités de télésurveillance des Patients atteints de cancer, en permettant l'analyse de l'évolution globale de la dynamique bio-médicale dans le but de détecter une évolution, une récurrence ou une toxicité thérapeutique. Oncolaxy est un dispositif médical portant au titre de la directive 93/42 le marquage CE. Conformément à la règle 10 de l'annexe IX de la directive 93/42/CEE, Oncolaxy est classé comme dispositif de classe IIa. Oncolaxy est un logiciel d'aide à la décision clinique utilisé pour le suivi des cancers au cours de leur évolution (pendant les phases de traitement et les phases de surveillance), en complément d'une surveillance conventionnelle.

5.3. Marquage CE

Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE.

5.4. Fabricant du dispositif médical

BETTERISE TECHNOLOGIES

5.5. Distributeur du dispositif médical

RESILIENCE

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

5.6. Éditeur

La société RESILIENCE est l'éditeur de la Solution Resilience, qui comprend le module Oncolaxy.

- Raison sociale : RESILIENCE
- RCS : Paris 893 834 713
- Capital social : 16 609,81 euros
- Adresse du siège social : 6, rue d'Armaillé – 75017 Paris
- Contact : support@resilience.care

5.7. Directeur de publication

Monsieur Jonathan BENHAMOU est directeur de publication et n'est pas un professionnel de santé.

5.8. Hébergeur

Les Données Personnelles et les Données relatives à la Santé collectées dans le cadre de l'utilisation du module Oncolaxy sont hébergées par Ecritel, hébergeur de données de santé certifié, qui peut être contacté aux coordonnées suivantes :

- Raison sociale : Ecritel,
- Capital social : de 2 325 000 euros,
- Siège social est situé : 84, rue Villeneuve 92110 Clichy – France
- Représentée par Audrey Louail, en sa qualité de Directrice Générale,
- RCS de Nanterre sous le N° 332 484 021
- N° TVA intracommunautaire : FR08 332 484 021
- Adresse email : contact@ecritel.net
- Numéro de téléphone : +33 1 40 61 20 00

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

- Les clauses du contrat d'hébergement de données mentionnées à l'article R1111-11, I du Code de la Santé Publique sont reproduites en l'annexe.

5.9. Assurance

BETTERISE, en sa qualité de fabricant d'Oncolaxy, a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable couvrant sa responsabilité civile au titre des présentes.

BETTERISE est ainsi bénéficiaire d'un contrat d'assurance contracté auprès de la Société AXA France IARD, domiciliée 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex, et garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile d'exploitation, et de sa responsabilité civile professionnelle.

La police d'assurance souscrite par BETTERISE couvre également les conséquences de responsabilité civile en cas de violation au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ; ainsi que les conséquences de responsabilité civile d'une cyber-malveillance.

5.10. Financement du module Oncolaxy

Le module Oncolaxy, intégré dans la Solution Resilience, est prévu pour être pris en charge par des systèmes de financement publics ou privés.

6. Fonctionnalités

6.1. Avertissement

L'Utilisateur est informé que RESILIENCE et/ou BETTERISE en sa qualité de fabricant du module Oncolaxy peuvent à tout moment et sans préavis ajouter, modifier ou retirer des fonctionnalités dans leurs périmètres respectifs.

6.2. Description générale

La Solution Resilience assiste les Professionnels dans la prise en charge de leurs Patients à distance grâce à 3 fonctionnalités principales :

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

- L'accompagnement – La Solution Resilience permet de donner des conseils thérapeutiques au Patient à distance, et d'optimiser les soins de support.
- Le suivi à distance – Le module Oncolaxy permet d'aider les Professionnels à suivre leurs Patients à distance et de mieux adapter leur prise en charge.
- La détection – Le module Oncolaxy assiste les Professionnels dans la détection des rechutes et la gestion des complications de thérapies.
- Le Patient reçoit régulièrement un questionnaire par SMS, mail ou via l'application mobile Resilience pour faire remonter ses symptômes.

Les Données sont analysées : si le module Oncolaxy détecte une anomalie, une alerte est émise. Le Professionnel peut accéder à tout moment à un tableau lui permettant d'appréhender l'état de santé du Patient et son évolution sur les dernières semaines pour adapter si besoin la prise en charge.

En complément, le Patient peut accéder à du contenu d'accompagnement thérapeutique, pouvant être validé et modifié par les Professionnels, adapté aux symptômes déclarés et à sa pathologie pour l'aider à mieux comprendre ce qu'il peut faire au quotidien.

Le service n'a pas vocation à remplacer une consultation médicale. Les informations fournies sur le module Oncolaxy, et plus généralement sur la Solution Resilience, sont destinées à améliorer et non à remplacer, la relation directe entre le Patient et les Professionnels.

7. Propriété intellectuelle

7.1. Propriété

La Solution Resilience est la propriété exclusive de RESILIENCE et bénéficie de la protection accordée par le droit applicable et notamment sur son savoir-faire, son architecture, sa présentation, sa base de données, ses fichiers, images, sons, marques, codes informatiques, etc.

Oncolaxy est la propriété exclusive de BETTERISE et bénéficie de la protection accordée par le droit applicable et notamment sur son savoir-faire, son architecture, sa présentation, sa base de données,

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

ses fichiers, images, sons, marques, codes informatiques, etc. BETTERISE a concédé à RESILIENCE ses droits de propriété intellectuelle dans le cadre de la distribution d'Oncolaxy.

7.2. Droit des utilisateurs

RESILIENCE accorde à l'Utilisateur un droit d'accès et d'utilisation personnel, unique, non exclusive, non transférable, non cessible pendant la durée des présentes. L'utilisation de la Solution Resilience n'accorde à l'Utilisateur aucun droit de propriété, lequel s'engage à ne pas modifier, traduire, reproduire, commercialiser, sous licencier, louer le contenu ou à effectuer une opération de rétro-ingénierie, de pirater, de décompiler, d'extraire, de tenter de découvrir ou de modifier les codes sources. En conséquence, sauf indication contraire convenue avec l'Établissement ou autorisation expresse et écrite, l'Utilisateur ne pourra en aucun cas permettre à un tiers d'accéder à la Solution Resilience ou de l'utiliser pour le compte d'un tiers, y compris notamment en cas de multipropriété ou d'externalisation.

Toute tentative de l'Utilisateur d'utiliser la Solution Resilience dans des conditions non prévues dans les présentes CGU est réputée constituer un manquement suffisamment grave de la part de l'Utilisateur pour entraîner le droit pour RESILIENCE de suspendre immédiatement sans préavis ni formalité d'aucune sorte les droits concédés à l'Utilisateur au titre des présentes CGU.

8. Utilisation de la Solution Resilience

8.1. Utilisation

L'Utilisateur ne peut utiliser la Solution Resilience que conformément à ses besoins, sa destination et sa documentation. Il lui appartient de respecter la réglementation en vigueur, les droits et obligations issus des présentes CGU, les conditions normales d'utilisation de la Solution Resilience et d'appliquer strictement toute instruction transmise par RESILIENCE ou BETTERISE.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

8.2. Prérequis

L'utilisation de la Solution Resilience nécessite un accès internet bénéficiant d'un débit internet suffisant et du matériel informatique compatible avec la configuration minimale requise. Le réseau et le matériel est choisi par l'Utilisateur sous sa seule responsabilité.

8.3.Compte

L'utilisation de la Solution Resilience nécessite la création d'un Compte, une identification et authentification préalable à toute utilisation.

Pour créer son compte, l'Utilisateur devra remplir tous les champs libres concernant son identification.

8.4. Identifiants

Les identifiants (Email ou Téléphone/mot de passe) sont destinés à réserver l'accès à la Solution Resilience, dont le module Oncolaxy, aux seuls Utilisateurs, à protéger l'intégrité et la disponibilité de la Solution Resilience, ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des Données transmises par les Utilisateurs. Ils sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande des Utilisateurs ou à l'initiative de notre Société. Il appartient aux Utilisateurs d'assurer la garde des accès, de préserver la confidentialité des accès à la Solution Resilience, de s'assurer de l'exactitude des informations et d'avertir immédiatement RESILIENCE en cas d'utilisation non autorisée ou suspecte. Toutes les opérations effectuées au moyen des identifiants des Utilisateurs sont réputées émaner de ces derniers.

8.5. Identification électronique par Pro Santé Connect

Pro Santé Connect est un téléservice mis en œuvre par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) contribuant à simplifier l'identification des professionnels intervenant en santé.

L'Utilisateur Soignant peut se connecter grâce à son application mobile e-CPS ou sa carte CPS, avec un lecteur de cartes et les composants nécessaires.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

A l'attention des médecins prescripteurs :

8.6. Mise à disposition des Services

RESILIENCE fournit au Prescripteur les Services conformément aux présentes CGU, à la réglementation qui lui est applicable, ainsi qu'aux normes, pratiques et coutumes générales de l'industrie.

8.7. Utilisation des Services

Les accès aux Services sont accordés dans le respect des règles d'identification et d'affectation des droits, définies par l'Établissement. Les modalités de création des comptes d'accès des Utilisateurs aux Services relèvent de la responsabilité de l'Établissement.

Le Prescripteur devra respecter les spécifications et prérequis contenus dans la Documentation (comme par exemple, utiliser les versions des navigateurs Internet spécifiées) lui permettant un accès aux Services dans les meilleures conditions.

Le Prescripteur est responsable de la qualité de sa connexion Internet conformément aux spécifications de RESILIENCE. A ce titre, RESILIENCE ne saurait en aucun cas être tenue responsable de la qualité, de la vitesse ou de l'interruption des moyens de communication (notamment du réseau Internet) entre la Solution Resilience et l'infrastructure technique du Prescripteur. En aucun cas RESILIENCE ne sera tenue de payer les éventuels coûts liés à la substitution de la Solution Resilience ni ne procéder à leur remplacement. En cas de constatation d'un dysfonctionnement de la Solution Resilience, le Prescripteur signalera ledit dysfonctionnement à RESILIENCE.

8.8. Formation initiale

RESILIENCE assure la formation du Prescripteur sur l'utilisation des Services.

9. Disponibilité

RESILIENCE maintiendra la Solution Resilience opérationnelle conformément aux engagements de niveau de services décrits au Contrat. Cependant, l'Utilisateur reconnaît que des interruptions peuvent

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

se produire notamment en cas de maintenance, dysfonctionnement du réseau, des serveurs, des aléas techniques, événement hors du contrôle de RESILIENCE, etc.

10. Responsabilité

10.1.

La Solution Resilience doit être utilisée par un Utilisateur expérimenté dans la prise en charge de Patients atteints de cancer. La Solution Resilience est mise à disposition des Utilisateurs dans le cadre d'une obligation de moyens, conformément aux engagements décrits au Contrat. RESILIENCE ne garantit pas que la Solution Resilience est exempte d'anomalies et que son fonctionnement sera ininterrompu. En conséquence, il appartient à l'Utilisateur de prendre toute mesure appropriée pour minimiser les conséquences dommageables liées notamment à une possible interruption d'exploitation ou à une possible perte de données générée par la Solution Resilience du fait de son utilisation.

10.2.

RESILIENCE se réserve le droit d'effectuer toute intervention nécessaire sur la Solution Resilience, et BETTERISE sur Oncolaxy, sans préavis et notamment des interventions d'actualisation ou de maintenance en vue d'améliorer la qualité ou la sécurité de ces solutions. Les dysfonctionnements qui en résultent ne pourront pas donner lieu à un dédommagement sous quelque forme que ce soit et RESILIENCE ou BETTERISE ne peuvent être tenu pour responsables des éventuels dommages occasionnés par ces interruptions, en ce compris les pertes de données.

10.3.

Les Utilisateurs sont informés que LA SOLUTION RESILIENCE, CE COMPRIS ONCOLAXY, est mis à leur disposition « en l'état », RESILIENCE n'offre aux utilisateurs aucune GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT SUR CETTE SOLUTION, SON CONTENU, SES PERFORMANCES. SON UTILISATION EST AUX RISQUES ET PERILS DE L'UTILISATEUR ; **SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS IMPERATIVES APPLICABLES ET DES CONDITIONS DECRITES AU CONTRAT**, RESILIENCE ET BETTERISE DECLINENT TOUTES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES D'ABSENCE DE VIOLATION DES DROITS DES TIERS, DE QUALITE,

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

D'ADEQUATION A DES FINS PARTICULIERES OU DE PERFORMANCE. RESILIENCE ET BETTERISE NE POURRONT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ENCOURIR DE RESPONSABILITE AU TITRE DES PERTES OU DOMMAGES INDIRECTS, MATERIEL OU IMMATERIEL CONSECUTIF OU NON OU IMPREVISIBLES DE L'UTILISATEUR ET/ OU DES TIERS, CE QUI INCLUT NOTAMMENT TOUT GAIN MANQUE, PERTE, INEXACTITUDE OU CORRUPTION DE FICHIERS OU DE DONNEES, PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES OU DE BENEFICE, PERTE DE CLIENTELE, PERTE D'UNE CHANCE, PERTE D'IMAGE, COUT DE L'OBTENTION D'UN PRODUIT, D'UN SERVICE OU DE TECHNOLOGIE DE SUBSTITUTION, EN RELATION OU PROVENANT DE L'INEXECUTION OU DE L'EXECUTION FAUTIVE DES PRESTATIONS ET CE MEME SI ELLE A ETE AVERTIE DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES OU RECLAMATIONS.

A l'attention des médecins prescripteurs

10.4. Responsabilité du Prescripteur

Le Prescripteur reconnaît être seul responsable du diagnostic, de la prise en charge et/ou du traitement des Patients, y compris de la prescription et de la prise en compte de l'utilisation de la Solution Resilience, et par conséquent assume la responsabilité entière et exclusive de toute décision prise ou action mise en œuvre à l'encontre du Patient. Le Prescripteur dégage par conséquent RESILIENCE et BETTERISE de toute responsabilité et s'engage à les défendre vis-à-vis de toutes réclamations se rapportant au diagnostic, à la prise en charge et/ou au traitement de Patients, même lorsqu'une telle réclamation concerne, entre autres, l'utilisation des Services et de la Solution Resilience.

10.5. Obligation de vigilance

Le Prescripteur qui prend connaissance d'un événement indésirable survenu chez un Patient en lien et/ou du fait de l'utilisation de la Solution Resilience, s'oblige à en informer immédiatement RESILIENCE à l'adresse email support@resilience.care

Le Prescripteur s'engage à communiquer à RESILIENCE toutes les informations nécessaires pour répondre à ses obligations légales et réglementaires et à coopérer avec RESILIENCE et BETTERISE pour toute demande d'informations complémentaires permettant une appréciation et/ou une notification de l'événement indésirable observé.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

10.6. Transparence - Déontologie

Conformément aux dispositions de l'article L1453-3 du Code de la Santé Publique, les présentes Conditions Particulières ne peuvent avoir pour objet ou pour effet de conférer à un professionnel de santé, directement ou indirectement, des avantages qu'il lui serait interdit de percevoir.

Les Parties conviennent que les présentes n'entrent pas dans le champ du dispositif prévu à l'article L1453-1 du Code de la Santé Publique, en application du dernier alinéa du I de ce texte.

11. Données personnelles

L'Utilisateur est invité à se reporter à la Politique de confidentialité figurant en Annexe.

A la date de mise à jour des présentes CGU, les Données Personnelles et Données relatives à la Santé collectées dans le cadre de l'utilisation d'Oncolaxy sont hébergées par ECRITEL hébergeur HDS certifié dont le certificat de conformité – obtenu le 30 mai 2022. Le fabricant BETTERISE peut unilatéralement recourir aux services d'un autre prestataire agréé ou certifié pour l'hébergement de données de santé.

Le Client peut consulter les mentions obligatoires du contrat passé par BETTERISE avec ECRITEL, comme prévu par l'article R1111-11 du Code de la Santé Publique sur demande adressée à support@resilience.care

A l'attention des médecins prescripteurs

En acceptant les présentes CGU, vous autorisez RESILIENCE à :

- Utiliser et échantillonner des Données Personnelles sur l'utilisation des Services par les Utilisateurs et les Patients puis à les compiler sous une forme agrégée et non identifiable, afin de comprendre l'utilisation et les tendances d'utilisation des Services et ainsi mieux fournir ou améliorer les Services actuels ou futurs. RESILIENCE garantit que les rapports basés sur les Données Personnelles agrégées et non identifiées n'identifieront en aucune manière un Utilisateur ou un Patient ;
- Collecter et traiter les Données Personnelles pseudonymisées des Patients dans son entrepôt de données de santé pour les finalités prévues dans l'autorisation de la Commission nationale de

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

l'informatique et des libertés autorisant la mise en œuvre de cet entrepôt que RESILIENCE tient à disposition sur simple demande. L'accord préalable et individuel des Patients est recueilli par RESILIENCE.

12. Modifications

12.1. Modifications de la Solution Resilience

RESILIENCE peut faire évoluer la Solution Resilience, ou BETTERISE le module Oncolaxy, en fonction notamment de l'évolution de la technique, de son offre ou du marché, de la réglementation et des besoins de ses clients et des Utilisateurs. Ils pourront, à leur seul choix, procéder un changement de format ou de langage ou supprimer les solutions.

12.2. Modifications des CGU

RESILIENCE se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment. Les modifications contractuelles seront notifiées aux Utilisateurs autorisés par tout moyen. La poursuite de l'utilisation de l'un des services fournis postérieurement à la notification par RESILIENCE de la modification des présents faits présumer l'acceptation sans réserve du Client des nouvelles CGU ainsi notifiées. Si l'Utilisateur est en désaccord avec les modifications contractuelles envisagées, il est invité à notifier son opposition dans le délai de huit (8) jours suivant la réception de la notification de modification entraînant la suspension de son compte à la date d'entrée en vigueur de la modification à laquelle il s'est opposé, qui sera supprimé dans les conditions de l'annexe relative aux données personnelles.

13. Nullité d'une stipulation

Au cas où une stipulation des CGU se révélerait nulle en tout ou en partie, cette nullité n'affectera pas la validité du reste des CGU. Dans un tel cas, les parties substitueront si possible à cette stipulation illicite une stipulation licite correspondant à l'esprit et à l'objet de celle-ci.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

14. Loi applicable et litiges

14.1. Langue

Le français est la seule langue proposée pour la conclusion des CGU.

14.2. Droit applicable

Les CGU ainsi que tous les différends pouvant naître à son sujet sont régis par la loi française, à l'exclusion de toute autre législation.

14.3. Tentative de solution amiable préalable

Pour tout litige avec RESILIENCE, ou lié à l'utilisation de la Solution Resilience, une recherche de solution amiable est privilégiée par RESILIENCE.

14.4. Compétence territoriale

Si la tentative de solution amiable est infructueuse, toute difficulté relative à l'interprétation ou à l'exécution des présentes relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris, quel que soit le lieu d'exécution des présentes, le domicile du défendeur ou le mode de règlement, même en cas d'un appel en garantie, d'une pluralité de défendeurs ou d'une procédure en référé, sauf compétence exclusive d'une autre juridiction.

RESILIENCE

DIGITAL ONCOLOGY

Annexe 1

Notice d'utilisation Oncolaxy – Soignant : <https://rebrand.ly/7bl3ctu>

Annexe 2

Politique de confidentialité – Soignant : <https://rebrand.ly/hl27qll>